

En \$ CA sauf indication contraire

TSX/NYSE/PSE : MFC SEHK : 945

Pour publication immédiate

Le 6 juillet 2016

**La Fiducie de banques régionales américaines Manuvie annonce une correction de la position de couverture de change des parts de catégorie A**  
**Les épargnants qui ont vendu des parts entre le 3 mars 2016 et le 6 juillet 2016 seront remboursés**

TORONTO – La Fiducie de banques régionales américaines Manuvie (TSX : MBK.UN) (le « Fonds »), un fonds à capital fixe canadien, a annoncé aujourd’hui que les parts de catégorie A du Fonds ont fait l’objet d’une couverture insuffisante au cours de la période allant du 3 mars 2016 au 6 juin 2016.

Conformément à la politique de placement du Fonds, Manulife Asset Management (US) LLC entendait couvrir essentiellement toute la valeur du portefeuille attribuable aux parts de catégorie A libellées en d’autres monnaies que la monnaie canadienne par rapport au dollar canadien. Toutefois, en raison d’une erreur de traitement, la couverture des parts de catégorie A s’est établie entre 70 % à 93 % au cours de la période susmentionnée. Les valeurs liquidatives quotidiennes des parts de catégorie A ont par la suite été recalculées en fonction d’un ratio de couverture de 100 %, et il a été déterminé que la perte cumulative enregistrée par les parts au cours de la période de remboursement (définie ci-après) correspondait à environ 1,1 % de la valeur liquidative par part. Au cours de la période de remboursement, les valeurs liquidatives étaient sous-estimées, la différence maximale s’établissant à 0,126 \$ pour une valeur liquidative déclarée de 9,73 \$, c’est-à-dire à 1,29 %. Nous avons procédé à un audit de nos processus et avons apporté des améliorations de façon à éviter qu’une telle erreur se reproduise.

Le 6 juillet 2016, le Fonds s’est fait rembourser la pleine valeur de la perte découlant de la couverture insuffisante. La valeur liquidative à la fin de la journée du 6 juillet 2016 intègre ce remboursement. Gestion d’actifs Manuvie limitée remboursera à chaque épargnant qui a vendu ses parts de catégorie A entre le 3 mars 2016 et le 6 juillet 2016, la « période de remboursement », un montant par part correspondant à la différence entre la valeur déclarée et la valeur liquidative sous-estimée à la date de la vente. Puisque Manuvie n’est pas en mesure de retracer chaque épargnant qui a négocié des parts de catégorie A au cours de la période de remboursement, nous invitons les épargnants qui pourraient être concernés et qui souhaiteraient être remboursés ou nous poser des questions à communiquer avec nous au 1-888-333-3240.

Rappelons que l'autre catégorie de parts du Fonds, la catégorie U, n'est pas destinée à être couverte. Les porteurs de parts de série U ne sont donc pas concernés par cet événement et n'ont aucune mesure à prendre.

### **À propos d'Investissements Manuvie**

Forte des 125 années d'expérience de Manuvie en matière de gestion de patrimoine et de placements, Investissements Manuvie gère des actifs pour le compte d'épargnants canadiens. Elle est l'un des plus importants fournisseurs de services financiers intégrés au Canada; elle propose une grande variété de produits, notamment des fonds communs, en tant que division de Gestion d'actifs Manuvie limitée, et des contrats à fonds distincts, des rentes et des contrats à intérêt garanti, en tant que division de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

### **À propos de Manuvie**

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, offre des solutions avant-gardistes pour aider les gens à prendre leurs grandes décisions financières. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États-Unis et Manuvie ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2015, elle comptait environ 34 000 employés, 63 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de 20 millions de clients. À la fin de mars 2016, son actif géré et administré se chiffrait à 904 milliards de dollars (697 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients plus de 24,9 milliards de dollars en prestations, en intérêts et sous d'autres formes. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». Manuvie est présente sur Twitter sous le nom @Manuvie\_Medias ainsi que sur Internet aux adresses [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com) et [www.johnhancock.com](http://www.johnhancock.com).

#### **Communications avec les médias :**

Bev MacLean  
Manuvie  
416-852-8501

Beverley\_Maclean@manulife.com  
@Manuvie\_medias